

# 100 % MEILLAC

*L'info qui nous rassemble*



Dans ce numéro :

**PORTE PAROLES : Urbanisme, voirie, point financier...** - pages 3 à 7

**MOULIN À PAROLES : Recensement, inventaire bocager,  
interview de Sebastian...** - pages 11 à 13

**LA PAROLE EST À VOUS : Gymnastique, Moto Club,  
Basket-Club...** - pages 15 à 17

**PAROLES D'EXPERT : Les mottes castrales, portrait de Jacky Nobilet** - pages 22 à 23

# Mot du Maire



Une année s'efface et c'est l'heure du bilan, mais aussi la joie de vous retrouver au travers de ces quelques lignes. Les projets évoqués au début de l'année prennent forme. Les travaux de la rue Tony de Montréer sont maintenant terminés. En ce qui concerne l'effacement des réseaux de la rue du Gouessant et de la rue Octave de Bénazé, les travaux avancent bien. Il reste le cheminement PMR (personne à mobilité réduite) et la sécurisation. Nous nous excusons

pour la gêne occasionnée par ces travaux. Nous avons également rénové les murs du plateau de la salle de sport et fini la réfection des peintures ainsi que le nettoyage de l'édifice. Le columbarium est opérationnel. L'embellissement du cimetière est apprécié de vous tous. De nouveaux travaux y sont prévus comme l'agrandissement du parking et l'ouverture d'un accès sur celui-ci. L'exposition des archives communales a connu un beau succès. Nous avons mis en place le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est lancé et devra être terminé pour mars 2017. Toutes ces opérations vous sont développées dans ce bulletin.

L'entretien du patrimoine communal est essentiel et nous consacrons un part importante du budget à ces rénovations. Beaucoup de retard a été pris dans les années antérieures. Nous nous efforçons de le combler. Cette année, entre l'église, l'école et le mur d'enceinte de la mairie, c'est plus de 70 000 euros qui ont été budgétisés. Nous préparons l'avenir de la commune en créant cette projection nécessaire à son évolution. Notre plan pluriannuel d'investissement (PPI) nous assure de maintenir les niveaux d'investissement prévus. L'instruction des différents dossiers est en cours. Les études pour l'effacement des réseaux des rues du Pré du moulin, des Ajoncs, des Mouliniers et Emile Rouxin sont engagées. Les abat-sons de l'église sont également programmés, le budget de 45000 euros annuels pour ce bâtiment sera tenu. L'aménagement d'une tribune devant le vestiaire du terrain de football est prévu. La restructuration de l'espace périscolaire (garderie, restauration et salle de motricité) est à l'étude et nous espérons la mise en service le plus rapidement possible.

Les nombreuses économies réalisées sur le fonctionnement nous permettent de financer ces réalisations sans augmenter les taux d'imposition. L'état se désengageant, les permis de construire sont devenus payants pour la commune. Nous avons dû modifier la taxe d'aménagement afin de percevoir des recettes nouvelles pour compenser ces dépenses nouvelles.

La commune a retrouvé sa place au sein de la communauté des communes. Nous sommes entendus et écoutés. Les négociations pour l'implantation du pôle technique communautaire sur notre territoire sont en bonne voie. Notre rôle est de défendre l'intérêt communal au sein de cette instance en se battant et participant de manière assidue aux réunions.

En cette fin d'année, nos pensées vont vers ceux qui rencontrent les difficultés de la vie, que ce soit par la maladie ou le manque de travail. Nous remercions les associations pour leur implication dans la vie communale, ainsi que les artisans et commerçants qui participent à l'économie locale, en leurs souhaitant de belles réussites en 2016.

Je vous présente, au nom de l'ensemble du conseil municipal et de moi-même nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2016.

**Georges DUMAS**  
Maire de Meillac

# Sommaire

- ... **PORTE PAROLES**
  - Révision du P.O.S Page 3
  - Ad'AP Page 3
  - Exposition archives Page 4
  - Columbarium Page 4
  - Recrutement de personnel Page 4
  - Commision Voirie Page 5
  - Bâtiments communaux Page 5
  - École Page 6
  - Espace Loisirs Page 6
  - Communication Page 6
  - Point sur les emprunts Page 7
  - Le mot de l'opposition Page 8
  - Le mot de la majorité Page 9
- ... **MOULIN À PAROLES**
  - Concours des Maisons & Fermes fleuries 2015 Page 10
  - Classes 5 Page 10
  - CCAS 2015 Page 10
  - Commémoration 11 novembre Page 11
  - Recensement de la Population Page 11
  - Mutuelle ACTIOM Page 11
  - Inventaire bocager Page 12
  - Interview de Sebastian Page 13
- ... **LA PAROLE EST À VOUS**
  - ACCA Page 14
  - A.M.A.P Attitude Page 14
  - APEEP de Meillac Page 14
  - Basket-Club du Linon Page 15
  - Anciens combattants Page 15
  - Club de la Bonne Entente Page 15
  - Comité d'Animation Page 16
  - FC Meillac - Lanhelin Bonnemain Page 16
  - Le Foyer Rural Page 16
  - Gymnastique d'entretien Meillacoise Page 17
  - La Médiathèque Page 17
  - Moto Club Meillacois Page 17
  - Pêche Meillacoise Page 17
  - Les actualités du SAGE Page 18
  - La Maison des Services Page 19
- ... **PAROLES D'EXPERT**
  - SMICTOM Page 21
  - L'état civil Page 21
  - Collectes de sang Page 21
  - Histoire et Patrimoine Page 22
  - Interview Jacky Nobilet Page 23

### Horaires de la Mairie

La Mairie est ouverte :  
 - du lundi au vendredi de 9h à 12h30,  
 - le vendredi de 14h à 17h30,  
 - les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> samedis du mois de 9h à 12h.

Mairie  
 1 pl Mairie, 35270 MEILLAC  
 Tél. 02 99 73 02 25  
 mairie.meillac@orange.fr



# Révision du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S) en vue de sa transformation en Plan Local d'Urbanisme



C'est le bureau d'étude QUARTA, agence de Cesson-Sévigné, qui a été retenu pour mener les études de notre document d'urbanisme.

Afin de travailler en concertation, dans la transparence et être force de proposition, un comité consultatif d'urbanisme a été créé et approuvé par le Conseil Municipal du 18 septembre 2015. Il est composé d'élus, de représentants du monde agricole, et de la chasse.

Les réunions de travail, une par mois environ, vont s'enchaîner. Nous terminerons pour la mi-janvier la phase « diagnostic » qui correspond à un « état des lieux » de la commune.

Suivront avant l'été, l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Trois réunions publiques seront organisées pour rendre compte des travaux et échanger. Par ailleurs, un registre est d'ores et déjà à votre disposition en mairie afin de recueillir d'éventuelles observations, questions ou demandes...

Dans le cadre de ce projet, un inventaire des haies bocagères est en cours. Y participent le Syndicat du Bassin Versant du Linon, des élus du Conseil Municipal et des habitants de Meillac.

# Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)

Il a été approuvé par le Conseil Municipal du 18 septembre 2015 et transmis pour instruction au Préfet dans le délai imparti du 27 septembre 2015. C'est un engagement de notre commune de procéder aux travaux de mise en accessibilité de nos bâtiments publics, en particulier la mairie, l'agence postale, l'école élémentaire et la salle de sports.

L'agence postale devrait être transférée dans la mairie, partagée avec l'espace d'accueil du public. La salle du conseil sera réaménagée au rez-de-chaussée et les bureaux actuels à l'étage.

L'école élémentaire verra sa cour de récréation transformée et équipée d'un élévateur afin de permettre à un enfant en

fauteuil ou avec des béquilles de circuler des locaux à la cour. Quant à la salle de sports, la rampe d'accès sera modifiée ou recréée et des sanitaires accessibles et adaptés seront installés. La salle de réunion, située à l'étage de la médiathèque, devrait être délocalisée. Enfin, d'autres travaux de moindre envergure seront aussi engagés, l'objectif étant de terminer tous ces travaux de mise en accessibilité pour 2020 comme le prévoit notre Ad'AP.

*Je vous souhaite à tous une très bonne année 2016*

**Bruno RAMBERT**  
1<sup>er</sup> Adjoint





## Exposition archives

Vous avez été plus de 250 à vous déplacer pour découvrir les archives de Meillac qui vous étaient présentées à la Médiathèque du 13 juin au 27 juin 2015.

Pour certains d'entre vous cette exposition a ravivé des souvenirs, pour d'autres, elle leurs a permis de découvrir des documents uniques

de l'histoire de Meillac (promesses de mariage, tickets de rationnement...).

Vous avez pu y découvrir également les différentes étapes et l'histoire de la construction de l'école à travers un diaporama réalisé avec soins par l'archiviste Jérôme Allain.

L'ensemble de l'équipe municipale vous remercie pour l'intérêt que vous avez porté à son initiative et vous informe que ces documents sont consultables en mairie.



## Columbarium



À la Toussaint, vous avez été nombreux à vous rendre au cimetière. Vous avez pu remarquer que le projet du columbarium a pris forme. Comme nous vous l'avions indiqué dans le bulletin du 1er semestre 2015, celui-ci se compose de 15 cases et 9 caves urnes ainsi qu'un jardin du souvenir. Lors de la séance de conseil municipal du 10 juillet 2015, il a été décidé de fixer les tarifs suivants :

- Concession 30 ans : 800 €
- Concession 50 ans : 1 100 €
- Taxe de dispersion des cendres : 75 €

## Recrutement de personnel

A ce jour, le fonctionnement de la bibliothèque repose sur l'intervention des bénévoles. Dans une démarche de professionnalisation du fonctionnement de la bibliothèque, et afin de soulager ces bénévoles que nous tenons à remercier pour leur dévouement, nous avons décidé de recruter une bibliothécaire à raison de 10H/semaine. Elle aura pour fonctions d'assurer l'animation et la gestion de la bibliothèque en coordination avec les bénévoles.

Un deuxième recrutement a eu lieu au mois de novembre 2015. L'objectif de ce recrutement est d'assurer le remplacement d'un agent technique dont le départ en retraite est prévu

pour l'année 2017. Ce nouvel agent va bénéficier de 150 H de formation afin d'être parfaitement opérationnel en 2017. Il a été recruté par contrat CAE-CUI de 2 ans maximum subventionné à 70 % par l'état.

*Que 2016 vous apporte joie et bonheur à tous.*

**Sandrine TALE-MERIL**  
2<sup>e</sup> Adjointe



## Commision Voirie

Nous avons entrepris de nombreux travaux rue Octave de BÉNAZE. L'effacement de tous les réseaux aériens (électrique et téléphonique) est bien avancé. Des travaux de voirie seront nécessaires pour améliorer la sécurisation des piétons sur toute la longueur de cette rue. Un nouvel éclairage public et des ralentissements nous permettront d'atteindre cet objectif de sécurité. Concernant la rue Tony de MONTREER, avant la rénovation du trottoir, il nous a fallu remplacer les conduites d'eaux pluviales. La pose de potelets permet aux habitants et aux écoliers de remonter cette rue en toute tranquillité. Des marquages au sol permettent de visualiser le stationnement.

En campagne, la réfection des routes programmées pour cette année est entièrement réalisée. C'est plus de 95 000 € qui ont été investis dans ces voies communales. Nous avons également commencé le remplacement des panneaux de villages qui en ont le besoin. Chaque année, c'est 3000 € qui seront actés pour cette opération. La numérotation des maisons est également terminée. Elle permet une meilleure localisation de chacun, que ce soit pour les facteurs, les entreprises, mais surtout pour les services de secours, qui, grâce à une géolocalisation plus

précise peuvent intervenir dans des délais plus rapides. Le plan communal de sauvegarde(PCS) est également réalisé et sera consultable en mairie. Il permet sous l'autorité du Maire, d'assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien à la population en cas de catastrophe naturelle ou accidentelle, plan grand froid ou canicule. Cela permet une meilleure coordination des secours en apportant une réponse de proximité.



## Bâtiments communaux

L'entretien des bâtiments communaux est important. La rénovation de l'église est commencée dans la limite des budgets votés au conseil municipal. Il en est de même pour la salle de sport qui n'avait subi aucune amélioration depuis sa construction.

Ces nombreux travaux traduisent notre politique volontariste en matière d'entretien du patrimoine communal et nous nous efforçons de rattraper le retard depuis trop longtemps accumulé.

*J'en termine en vous présentant mes meilleurs vœux pour cette année 2016.*

**Henri RONDIN**  
3<sup>e</sup> Adjoint



## École

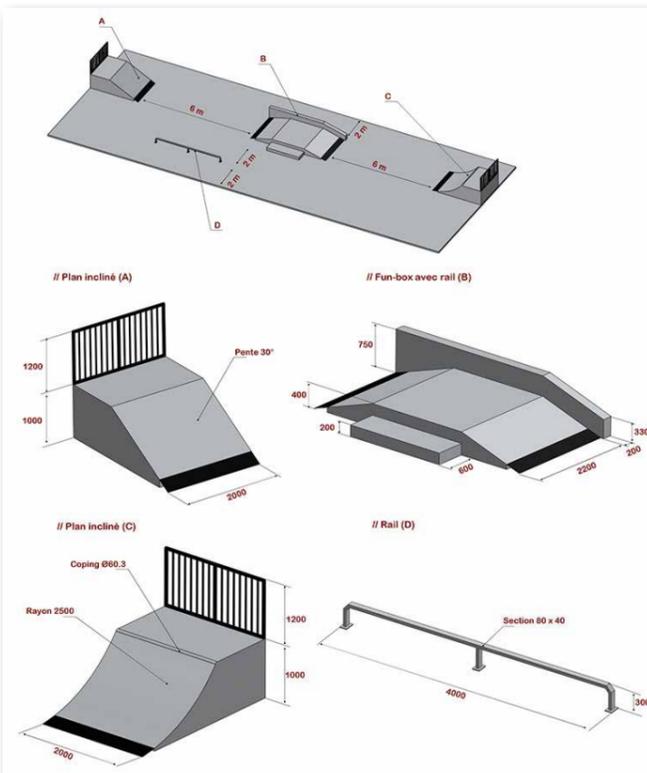


La réforme des rythmes scolaires se poursuit à l'école. Les horaires ont été modifiés en septembre pour les adapter aux nouveaux besoins. Depuis la Toussaint une nouvelle organisation des Temps d'Activités Péri éducatifs (TAP) est en place et toujours en cours d'évaluation. Conseils d'école, réunions d'informations et comités de pilotages se succèdent afin de

déterminer et atteindre les objectifs fixés par la réforme et le PEDT (Projet EDucatif Territorial) dont s'est dotée la commune depuis juillet dernier. Cette nouvelle tâche attribuée par l'Etat aux communes, est ardue et soumise à de nombreuses contraintes. Elle nécessite une période de transition durant laquelle recrutements de personnels, formations professionnelles, adaptation de locaux ou ajustements budgétaires doivent être organisés sans oublier l'essence même de ce projet, le bien être et l'épanouissement de nos plus jeunes concitoyens.

## Espace Loisirs

Nous vous l'avions annoncé et vous l'attendiez depuis quelques mois, le skatepark va sortir de terre tout prochainement. Vous pourrez accéder aux nouveaux équipements de l'espace loisirs dès les premiers jours du printemps avec un skatepark constitué de 4 modules et destinés aux jeunes à partir de 8 ans, qui pourront y pratiquer le skate board bien sûr mais aussi roller, trottinette ou BMX.



Une table de ping-pong et un terrain de pétanque vont venir compléter cet espace destiné à terme à toutes les tranches d'âges. Une troisième étape se finalisera courant 2016 et visera les plus jeunes avec une structure de jeux pour les 3-8 ans. Nous espérons vous croiser nombreux autour de ces nouvelles structures.

## Communication

Vous êtes nombreux à nous faire part de votre satisfaction à la lecture du nouveau bulletin municipal. De l'avis du plus grand nombre, l'information chiffrée et factuelle qui y est développée semble mieux adaptée à vos besoins de proximité et de transparence.

Comme dans la plupart des bulletins municipaux, la parole y est donnée aux groupes de l'opposition comme à celui de la majorité, une fois par an, afin de dresser un bilan de l'année écoulée, des actions menées par chacun et d'exprimer notamment ses vœux pour la nouvelle année.

La commission communication s'est saisie de sa mission d'information de façon très active. Cette tâche était auparavant assurée par le personnel communal qui y passait beaucoup de temps qui, contrairement à celui des élus, était compté. Notre équipe a estimé qu'il est de notre responsabilité de vous rendre compte de nos actions. La préparation de ce bulletin est donc entièrement menée par les élus et a permis d'importantes économies sur le budget de la commune. Tout au long de l'année nous rédigeons les articles, faisons des recherches sur les différents thèmes abordés, effectuons des prises de vue à toutes les saisons et sur tout le territoire communal pour vous proposer des photos et des sujets intéressants. Nous avons privilégié une parution moins fréquente au bénéfice d'une meilleure qualité et nous nous réjouissons que ces choix répondent à vos attentes.

*Je me joins donc à toute l'équipe municipale pour vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2016.*

**Sarah DENISOT**  
4<sup>e</sup> Adjointe

## Point sur les emprunts.



Le montant des remboursements d'emprunts en 2015 (capital et intérêts) est de 109 383 € soit sensiblement l'équivalent des coûts annuels d'entretien des routes communales. Ces emprunts ont servi à financer des projets entre 1999 et 2012 comme la médiathèque, les ateliers des services techniques et la rénovation extension de l'école publique.

Le montant total de ces emprunts est de 1 368 367 € et les remboursements s'étalent jusqu'en 2028. Début 2014, il restait 859 654 € de capital à rembourser. Ce montant sera de 441 978 € fin 2020. En 2015, le remboursement de ces emprunts représente 7,14 % des recettes de fonctionnement. Meillac n'est certes pas dans la situation de Marvejols (commune de Lozère de 5 000 habitants endettée à hauteur de 13 M€), mais la baisse programmée de la dotation de l'état impose d'écrire l'avenir sur fond propre. Enfin, tous ces emprunts ont des taux fixes (donc pas d'emprunts « toxiques »).

Le PPI (plan pluri-annuel d'investissement) ne prévoit pas de recourt à l'emprunt jusqu'en 2020, il traduit le choix de l'équipe municipale actuelle de ne pas obérer l'avenir de la commune et de dégager des capacités financières pour nos ambitions à travers des économies de fonctionnement.

Tableau descriptif des emprunts en cours.

Banque	Capital emprunté	Date début de remboursement	Date fin de remboursement	CRD début 2014	CRD début 2020	Taux	Motivation
CREDIT AGRICOLE	400 000 €	30/04/2008	31/01/2028	318 558 €	208 316 €	4,45%	Aménagement de la médiathèque
CREDIT AGRICOLE	200 000 €	01/01/2006	01/10/2025	136 183 €	75 184 €	3,50%	Construction des ateliers services techniques
CREDIT AGRICOLE	100 000 €	10/01/2006	10/10/2025	68 091 €	37 592 €	3,50%	Investissement 2005
CAISSE FINANCEMENT LOCAL	122 000 €	01/08/2003	01/05/2023	71 789 €	30 149 €	4,62%	Acquisition bâtiment Buhon
CREDIT AGRICOLE	91 469 €	31/01/2000	31/12/2019	38 358 €	0 €	5,45%	École rénovation et extension
CAISSE FINANCEMENT LOCAL	152 449 €	01/07/1999	01/04/2019	56 568 €	0 €	4,60%	Investissement 1999 rénovation école
CAISSE FINANCEMENT LOCAL	152 449 €	01/01/2001	01/10/2015	28 917 €	0 €	5,96%	Investissement 1999 rénovation et extension
CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE	150 000 €	30/11/2012	31/08/2027	141 190 €	90 737 €	4,81%	École maternelle projet 2011
	1 368 367 €			859 654 €	441 978 €		

CRD : capital restant dû.

## Point financier à fin octobre 2015.

Les comptes de la commune sont sains à fin octobre. Pour un budget à 1 525 903 €, les dépenses sont à 751 651 € et les recettes à 943 039 €. Ainsi, après un report négatif de 2013 (voir le bulletin n° 1 du 100 % MEILLAC), celui de 2014 a été positif et un point financier à fin octobre permet d'augurer un report positif pour construire le budget 2016.

MEILLAC - résultat à fin octobre 2015 de la section de fonctionnement	Budget 2015	Réalisations à fin octobre
Charges à caractère général	330 072,00 €	201 719,01 €
Charges de personnel	481 050,00 €	376 775,65 €
Virement à la section d'investissement	475 479,57 €	
Charges de gestion courante	135 457,03 €	115 596,86 €
Intérêt des emprunts	33 088,98 €	23 183,60 €
Divers	70 756,21 €	34 376,53 €
<b>Total dépenses</b>	<b>1 525 903,79 €</b>	<b>751 651,65 €</b>
Excédent 2014	335 445,79 €	
Produit des services	71 530,00 €	62 857,73 €
Impôts et taxes	590 844,00 €	440 868,14 €
Versement de l'état	507 629,00 €	390 441,92 €
Divers	20 455,00 €	48 871,54 €
<b>Total recettes</b>	<b>1 525 903,79 €</b>	<b>943 039,33 €</b>

Les recettes « produit des services » sont à 62 857 € pour un budget à 71 530 €. Ce poste se décompose ainsi : 61 611 € de règlement des frais de cantine et garderie, 70 € de vente d'herbe, 368 € de concession du cimetière et 648 € de pose de buse pour particulier.

Pour les dépenses, intéressons-nous plus précisément à deux chapitres qui reflètent la gestion quotidienne de la commune à savoir : les charges à caractère général (chapitre 11) et les charges de personnel (chapitre 12).

## Charges à caractère général.

Le budget 2015 voté en début d'année prévoit au chapitre « charges à caractère général » (chapitre 11) un montant annuel de 330 072 €. À fin octobre, les dépenses sont de 201 719 €. Ce résultat très favorable pour les finances de la commune est le reflet d'une volonté de concentrer les moyens financiers sur l'investissement au service des meillacois. Les économies annoncées dans le n° 2 du 100 % MEILLAC sont bien au rendez-vous :

- Les abonnements à diverses revues administratives (article 6182) sont passés de 13 207 € en 2014 (concentrés sur le premier trimestre) à 1 013 € à fin octobre 2015.
- Les achats de fournitures (articles 6064, 6065 et 6067) qui ont représenté 21 168 € en 2014, sont passés à 13 944 € à fin octobre 2015.
- Les frais d'internet et de téléphone (article 6262) sont passés de 9 167 € en 2014 à 6 494 € à fin octobre 2015.

Pour être exhaustif, il convient de citer deux postes qui présentent une évolution à la hausse à savoir la consommation en eau et la consommation électrique. La facture de consommation d'eau 2014 est de 3 516 € pour 4 889 € à fin octobre 2015. La facture de consommation électrique qui est de 32 408 € en 2014 et à 30 091 € à fin octobre 2015. Ces postes feront l'objet d'un suivi particulier afin de maintenir intactes les capacités financières de la commune.

## Charges de personnel.

Charges de personnel	Réalisation 2014	Budget 2015	Réalisation à fin octobre 2015
Chapitre 12	432 770 €	481 050 €	376 775 €
Chapitre 13	18 086 €	16 000 €	32 978 €
<b>Solde</b>	<b>414 684 €</b>	<b>465 050 €</b>	<b>343 797 €</b>

Les charges de personnel (chapitre 12) sont à 376 775 € à fin octobre 2015 pour un budget voté à 481 050 €. Les remboursements d'assurance sociale d'un montant de 32 978 € (article 6419 chapitre 13 de la section recette de fonctionnement) viennent en déduction des charges de personnel, ce qui donne un solde de 343 797 €.

En 2014, les charges de personnel se sont établies à 432 770 € avant déduction de 18 086 € de remboursement soit 414 684 €.

Les charges de personnel sont donc au budget et d'un niveau équivalent à celles de 2014. Elles ont supporté la mission de l'archiviste motivée par la nécessité de remise aux normes des archives de la mairie ainsi qu'un CDD qui a œuvré sur l'entretien urgent de notre patrimoine (peintures et travaux d'entretien : arrêt de car, salle de sport, portes de l'Eglise, etc...).

*Après tous ces chiffres et ces projections, je m'associe aux membres de la commission finances, pour vous présenter mes vœux de prospérité, de santé et de bonheur pour 2016.*

**Yves Afchain**  
5<sup>e</sup> adjoint

Ouverture  
Transparence  
**MEILLAC**  
**AVENIR**  
Collectif

## Le mot de l'opposition

En ces premiers jours de l'année 2016 nous venons vous offrir tous nos vœux de bonheur, de santé et de prospérité. Nos vœux à tous, commerçants, artisans, responsables et bénévoles de la vie associative, habitants, vous qui œuvrez au dynamisme de notre Commune. Nos pensées vont également vers les plus démunis, vers ceux qui souffrent de la solitude ou de la maladie et vers ceux qui sont à la recherche d'un emploi. Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2016.

Nous venons vers vous afin de vous faire part de nos actions au sein des conseils communaux et communautaires. L'année 2015 est une année mitigée qui apporte pour notre commune des motifs de satisfaction et d'insatisfaction.

- Nous nous réjouissons de la mise en service de l'espace multisport situé près de l'école et nous avons approuvé le projet d'extension. C'est un lieu de vie qu'il faut continuer à embellir.
- Nous avons approuvé le programme de modernisation de la voirie. C'est important pour une commune comme la notre d'investir régulièrement dans son réseau de voirie au risque de voir ce dernier se dégrader massivement. Il convient également de se préoccuper des aménagements du bourg et dans ce sens les travaux rue Octave de Bénazé que nous avons souhaités vont se poursuivre.
- En avril nous avons reçu le compte administratif 2014 de la commune et pour la première fois la majorité a admis qu'il permettait de dégager un excédent significatif. Conformément à nos dires et prévisions la santé financière de la commune est bonne. Le taux d'endettement est faible et les marges d'autofinancement ne cessent de croître. Nous souhaitons que ces dernières soient pertinemment utilisées.
- Une bonne santé financière permet de ne pas augmenter les taxes locales c'est pourquoi nous avons approuvé le maintien des principaux taux d'imposition, mais nous nous sommes opposés sans succès à l'augmentation de la taxe d'aménagement. Au vu du budget et en l'absence de projet structurant cette augmentation n'est pas compréhensible et contredit les promesses électorales de la majorité.
- Une subvention complémentaire a été versée à l'association de gymnastique tel que nous le demandions, cette dernière emploie un salarié et doit pour perdurer bénéficier d'une aide plus importante. Notre Commune est dynamique en ce qui concerne le monde associatif et l'aide de la collectivité est nécessaire, nous soutiendrons les différents projets associatifs.
- Dans la poursuite des rénovations antérieures, l'église a bénéficié de travaux d'aménagement (éclairage, vitraux). Nous les approuvons mais ces investissements n'ont fait l'objet d'aucune délibération

en conseil municipal. Sans que cette démarche soit illégale, La bienséance voudrait que les investissements importants fassent l'objet d'un débat démocratique.

- Devant notre insistance, des travaux d'amélioration de la salle des sports ont été entrepris (portes et rénovation des murs intérieurs). Nous les approuvons mais nous souhaitons une réflexion plus générale concernant la rénovation de ce bâtiment...
- En ce qui concerne la communication vous nous avez questionné sur l'absence du mot de l'opposition lors de l'édition du bulletin de juin 2015. La réponse est simple : la majorité actuelle n'a pas souhaité que notre opinion apparaisse dans ce bulletin. Nous vous laissons juger de la volonté de transparence. La réalisation d'un bulletin a un coût financier et humain important et nous lui préférons une information synthétique, plus périodique (bimensuelle ou trimestrielle) et moins teintée politiquement. Pour compléter l'offre d'information nous avons envisagé la mise en place d'un affichage numérique dans notre commune, il faudra sans doute attendre encore un peu...
- L'école maternelle n'est toujours pas dotée de salle de motricité, le projet simple et fonctionnel que nous proposons ne semble pas repris par la majorité actuelle. Nous le regrettons fortement car la demande est bien présente.

La coopération communes et communauté de communes se renforce de plus en plus. Nous sommes attentifs à ce que les décisions prises le soient dans l'intérêt général.

Nous participons aux travaux concernant la rénovation des espaces sportifs (Piste d'athlétisme, terrain synthétique et espace aquatique à Combourg). Ces équipements vont permettre un meilleur accueil des élèves et des sportifs sur notre territoire.

Nous agissons également au sein de la commission informatique : la dotation des tableaux numériques et le renouvellement du parc informatique pour l'école devraient être finalisés en 2016.

Le transfert de l'assainissement collectif vers la Communauté de Communes voulu par la loi s'effectuera prochainement. Nous serons vigilants sur les conditions de transfert et sur les futurs tarifs de redevance.

*Nous vous renouvelons nos vœux de santé et de bonheur.*

**Marie-Madeleine de Rugy,  
Annie Piot,  
Jean-Luc Rouxel,  
Michel Poncelet**

# Agir pour Meillac, UNE VOLONTÉ COMMUNE

## Le mot de la majorité

Chers meillacoises et chers meillacois, vous avez entre les mains le numéro 3 de « 100% MEILLAC ». Depuis donc 3 numéros, nous vous proposons ce bulletin sous la forme d'un magazine qui a vocation à vous informer, de la façon la plus complète possible, du travail de l'équipe municipale dans son ensemble. Malheureusement, l'opposition n'a pas souhaité s'engager dans la commission communication, et donc à l'élaboration de ce bulletin qui se veut pourtant un espace d'expression libre où chaque acteur de la vie de la commune peut faire connaître ses manifestations passées ou à venir, ses initiatives ou actions au sein de la commune. Délibérément ouvert, 100% MEILLAC se veut, par ces temps très chahutés, libre de toute polémique. C'est la raison pour laquelle, le même espace de parole est donné, une fois par an, aux différentes expressions politiques. Nous souhaitons également qu'il réponde toujours mieux à vos attentes, et serons attentifs à vos suggestions pour l'améliorer et l'enrichir.

Cela fait maintenant un an et demi que vous nous avez accordé votre confiance, et nous avons à cœur de ne pas la trahir. Notre programme était basé, est basé et sera toujours basé sur le bien commun, sur des aménagements et services visant l'ensemble de la population, et répondant au plus près à vos besoins. De nombreuses réalisations ont d'ores et déjà vu le jour ou sont en cours d'achèvement. Pour n'en citer que quelques-unes, le terrain multisports, qui prouve de par son succès, l'intérêt d'un tel aménagement. Il sera bientôt entouré d'autres aménagements ludiques et de loisirs à destination des plus petits et des plus grands. Nous souhaitons créer ainsi un lieu de rencontres et d'échanges en plein air, pour tous les meillacois, toutes générations confondues.

Un autre des points importants pour nous était la sécurisation du bourg, en créant le ralentissement de la traversée de celui-ci. Nous avons profité des travaux d'effacement des réseaux sur la route de La Chapelle aux Filtzméens pour commencer ce chantier ambitieux. Ces travaux se passent bien, la vitesse de circulation sera donc bientôt réduite de ce côté et un accès sécurisé pour les poussettes et les personnes à mobilité réduite sera aménagé. Les études pour la suite des travaux de ralentissement sont en cours.

Pour nos sportifs, les murs intérieurs et extérieurs de la salle de sport ont été rénovés et les peintures rafraîchies. Le cimetière a vu lui aussi des travaux d'embellissement et de fleurissement, le parking sera prochainement agrandi pour pouvoir y accéder en toute sécurité. De même le columbarium est maintenant en service. Le patrimoine de la commune, qui est surtout le patrimoine des meillacois, nous est cher, c'est pourquoi nous avons prévu de budgétiser d'année en année, les moyens nécessaires à sa préservation, son embellissement et son entretien.

Fidèles à nos valeurs de solidarité, de respect de l'environnement, et dans le souci de tourner notre commune vers l'avenir, nous avons lancé l'aménagement d'un lotissement à l'entrée du bourg, près de l'étang. Composés à la fois de logements sociaux et d'accession à la propriété, conçus selon les principes de l'énergie positive en produisant plus d'énergie qu'ils n'en consomment, grâce notamment à l'isolation et à l'utilisation de panneaux photovoltaïques, ces 8 logements sont à destination principalement des jeunes familles mais aussi des moins jeunes.

Le PLU (Plan Local d'Urbanisation qui remplace le POS) est en route, il devra être achevé pour 2017. Le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) qui est la planification de la gestion des risques en cas d'événements majeurs est lui aussi mis en place.

Cette année 2015 a vu le budget de la commune s'assainir. De par notre rigueur, des économies sur le fonctionnement de la mairie ont pu être réalisées, et bien que l'opposition affirme le contraire, c'est sans précédent depuis plusieurs années dans notre commune (les chiffres sont publics et ne mentent pas). Ce sont ces économies qui nous permettent toutes ces réalisations et ces projets sans pour autant augmenter les taux d'imposition, ce qui est fidèle à nos engagements de campagne.

*Enfin, pour célébrer cette nouvelle année 2016, toute l'équipe de la majorité, vous souhaite à vous et à vos proches, tous ses meilleurs vœux de santé, de joie, de bonheur. Que vos projets se réalisent, quelle que soit votre implication pour Meillac, pour notre commune. Que 2016 vous permette de continuer à la dynamiser, à l'embellir et à la faire vivre dans la solidarité et l'unité.*

## Concours des Maisons & Fermes fleuries 2015

Le 10 juillet 2015, la Commission du concours des Maisons et Fermes Fleuries 2015, composée de M. RAMBERT Bruno, 1<sup>er</sup> Adjoint, de Mme Maryline SAMSON, M. BRIVOT Emmanuel et Mme Laëtitia COUVERT, conseillers municipaux.



Après avoir rendu compte de leur visite du jour chez les différents concurrents, totalisé les points obtenus par chacun des candidats classés en 4 catégories, sachant que la somme mise à leur disposition étant de 600 €, la Commission a décidé de répartir la somme comme suit :

- **Première catégorie** : Maisons avec jardin (pelouse) et façade : 12 candidats
- **Deuxième catégorie** : Maison avec façade et cour : 6 candidats
- **Troisième catégorie** : Maison avec façade : 2 candidats
- **Quatrième catégorie** : Fermes : 2 candidats

La Commission a décidé de fixer la valeur du point à 0.52 €. Le jury décide d'arrondir les prix au centime d'euro le plus proche.

## Classes 5

Le samedi 25 octobre 2015 se sont retrouvées les personnes nées en année se terminant par 5. Journée de rencontre pour certains ou de retrouvaille pour d'autres.

Après le dépôt de gerbe au monument aux morts, la traditionnelle photo souvenir et le vin d'honneur offert par la municipalité, nous nous sommes réunis autour d'un excellent repas, 113 personnes et 19 enfants étaient présents. Chanteurs et conteurs ont animé cette journée qui s'est ainsi terminée dans une bonne humeur en n'oubliant pas de se donner rendez-vous dans 10 ans.



## CCAS 2015



La municipalité et les membres du CCAS ont partagé avec les aînés de la commune le traditionnel repas du CCAS. Il s'est déroulé le 8 octobre 2015 au restaurant LE RELAIS DE



TOURNEBRIDE dans une excellente ambiance. Ce moment de convivialité a été apprécié des participants.

## Commémoration 11 novembre 2015

A l'occasion de la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, la municipalité a souhaité inviter des enfants de cm1 et cm2 à participer à cette cérémonie. Les enfants ont cité les noms des 30 combattants de la commune, morts pour la France en cette année 1915. Le devoir de mémoire sera porté dans les années à venir par cette nouvelle génération. La municipalité remercie les habitants pour leur participation à ce souvenir.



## Recensement de la Population

Des chiffres aujourd'hui  
Pour construire demain



Toute la population de Meillac sera recensée entre le Jeudi 21 Janvier 2016 et le Samedi 20 Février 2016.

*Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société. Que ce soit notamment les crèches, les hôpitaux, les pharmacies, les logements ou les transports publics, vos élus peuvent adapter les infrastructures qui vous sont nécessaires.*

*Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.*

*Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'INSEE et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.*

En 2016, MEILLAC est recensé, un agent recenseur se rendra donc à votre domicile à partir du 21 Janvier 2016. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du Maire.

**Nouveauté** : Le recensement en ligne, c'est possible et encore plus simple sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) vous pourrez vous recenser en ligne, l'agent recenseur vous remettra un code d'accès et un mot de passe qui figurera sur la première page du document.

Sinon il sera toujours possible de répondre sur les documents papier et au moment convenu avec vous il récupérera les papiers.

## Mutuelle ACTIONM

L'association ACTIONM (Action de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat) est un groupement d'assurés à but non lucratif, qui agit dans l'intérêt des personnes n'ayant pas accès aux dispositifs complémentaires de santé ou désireuses de faire un comparatif pour voir, à prestations équivalentes, s'il y a un meilleur contrat.



Elle a pour but de proposer aux communes par le biais du CCAS une solution mutualisée de santé, réservée à tous leurs administrés, sans distinction sociale. Une convention a ainsi été signée avec le CCAS de Meillac afin de pouvoir adhérer aux propositions.

Elle est accessible à tous les habitants de Meillac, notamment aux retraités, demandeurs d'emploi, étudiants, travailleurs indépendants, exploitants agricoles, agents territoriaux, travailleurs en CDD, intérimaires. En somme, tous ceux qui ne bénéficieront pas de la loi de 2016 qui obligera les employeurs à instaurer pour leurs salariés une complémentaire santé collective.

Actuellement 3 mutuelles différentes avec 3 niveaux de couverture santé selon les besoins et le budget sont proposées. Les tarifs restent constants par tranche d'âge (Enfant -18 ans, adulte -30 ans, adulte -60 ans et adulte 60 ans et plus) pas d'augmentation au-delà.

Des dossiers sont à votre disposition à la Mairie et par téléphone, des conseillers spécialisés sont à votre écoute pour vous accompagner dans le choix et la mise en place de votre adhésion.



## La commune de Meillac débute une campagne d'inventaire bocager

La commune de Meillac révisé actuellement son POS (Plan d'Occupation des Sols) vers un PLU (Plan Local d'Urbanisme). Il s'agit d'un document réglementaire de planification de l'occupation des sols et de l'urbanisme à l'échelle communale. Le PLU définit les zones à urbaniser, les zones naturelles et agricoles à préserver et les éléments naturels à protéger (bocage, cours d'eau, zones humides, étangs, mares, sites naturels...), au travers d'inventaires et de diagnostics à l'échelle communale. C'est dans ce cadre que la mairie de Meillac a fait appel au Syndicat Mixte du Bassin Versant du Linon pour les accompagner techniquement lors des inventaires bocagers notamment.

Depuis sa création, le Syndicat du Linon assure des missions de restauration, de gestion et de sensibilisation pour la **préservation des milieux aquatiques et de la qualité de l'eau et développe des missions agricoles et d'aménagement du territoire depuis 2010.**

### La restauration du maillage bocager : une réponse aux problématiques d'érosion des sols de ruissellement et de transferts vers les cours d'eau

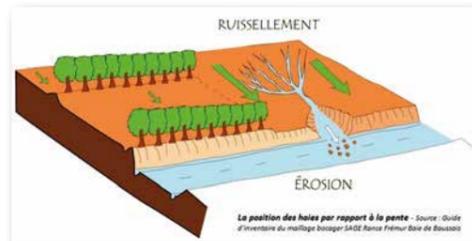


Fig.1 : La position des haies par rapport à la pente

L'érosion des sols se caractérise par la perte des particules de surface du sol par des agents érosifs tels que l'eau et le vent. Les haies et talus perpendiculaires à la pente, et/ou situés en rupture

de pente et plus globalement un maillage bocager fonctionnel constituent de véritables barrières contre ce phénomène (Fig.1).

Le maillage bocager constitue un réel frein aux écoulements de surface : il diminue la vitesse de transfert des eaux et favorise son infiltration dans le sol. Le bocage, comme les zones humides, participe au fonctionnement hydrologique des bassins versants. En créant un obstacle au ruissellement des eaux de pluie et à l'écoulement des eaux dans le sol, le maillage bocager ralentit le transit de l'eau, redirige et allonge les chemins de l'eau en surface et en profondeur. Après arasement des haies et talus, la distance parcourue par l'eau de ruissellement pour atteindre un fossé ou un ruisseau sera 2 à 3 fois plus courte. Ainsi, le bocage permet d'atténuer les pics de débit dans les cours d'eau en aval et la violence des crues.

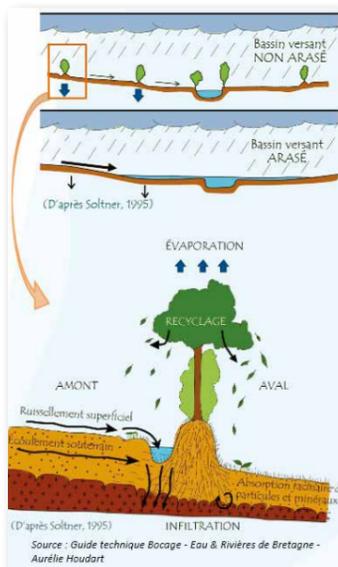


Fig.2 : Rôle de la haie face aux ruissellements

De manière complémentaire, le bocage intervient pour préserver la qualité de l'eau. Un maillage bocager continu et fonctionnel associé aux zones humides épure l'eau de ruissellement avant de rejoindre le cours d'eau.

### Mais aussi ...

*Le bocage est un élément du paysage présentant de nombreux intérêts à la fois pour la biodiversité mais aussi d'un point de vue agricole en améliorant le bien-être animal au champ ou encore en protégeant les cultures induisant un gain de productivité végétale. En effet, selon Dominique Soltner, ingénieur en agriculture, une haie brise-vent efficace permet en moyenne une augmentation de rendement (production animale ou végétale) de 6 à 20%. Ainsi, le bocage permet également des gains économiques d'un point de vue agricole mais aussi dans la production de bois d'œuvre ou de chauffage.*

### La méthode proposée par le Syndicat...

#### La connaissance du patrimoine bocager communal

En 2015, le Syndicat a lancé un nouveau programme de plantations et de restauration du bocage, Breizh Bocage. Ainsi la commune de Meillac avec l'appui du Syndicat débute l'inventaire du bocage communal, en prenant soin de repérer le bocage ayant un rôle antiérosif et les zones à risque érosif.



Cette démarche est initiée par le Syndicat afin de parvenir à une meilleure connaissance du bocage et pour accompagner les communes à prendre en compte les haies et talus dans les documents d'urbanisme. Pour se faire, les inventaires sont réalisés par un groupe communal (composé d'élus référents, d'agriculteurs et de personnes de la société civile).

#### La rencontre des acteurs

En parallèle de ces inventaires, Mathilde LE ROUX technicienne Agricole Bocage rencontrera **agriculteurs et propriétaires fonciers** afin de leur proposer la **création et/ou la restauration de haies ou talus**. Des actions de sensibilisation et des formations compléteront la démarche sur l'ensemble du bassin versant durant les 5 ans du programme.

Ainsi, n'hésitez pas à contacter le Syndicat si vous avez un projet de plantations ou si vous souhaitez des conseils pour l'implantation de haies et de talus.

Vous serez tenus informés tout au long de ces démarches et une restitution des résultats vous sera présentée. D'ici là, **merci de réserver un bon accueil et de faciliter le passage du groupe communal et des techniciennes sur le terrain.**

*L'équipe du Syndicat Mixte du Linon est à votre disposition pour toutes informations relatives aux milieux aquatiques et à l'aménagement rural.*

**N'hésitez pas à nous contacter au 02.99.45.39.33**

Nous disposons également d'un site Internet **www.bvlinon.fr**

## Interview de Sebastian

Dans le précédent bulletin, vous aviez pu lire la présentation du CEI, association qui organise la scolarité de jeunes étudiants étrangers en France. L'un d'eux vient de passer 3 mois dans une famille meillacoise. Voici ce qu'il en a pensé.

### Tu es arrivé en Europe en Août 2015, tu as visité la Suisse, puis Paris, qu'en as-tu pensé ?

*J'imaginai la Suisse plus développée, plus urbaine. J'ai surtout vu des champs et pas beaucoup de grandes routes. Paris est comme je pensais, c'est une très belle ville mais j'ai été étonné que les magasins ferment tôt, je croyais que c'était comme New-York où les magasins ne ferment jamais. J'ai visité la Tour Eiffel, l'Arc de Triomphe, Versailles, la Tombe de Napoléon, l'Opéra, Notre Dame. Tout était très beau mais nous sommes passés dans un quartier dangereux où nous avons eu peur de nous faire voler nos affaires car à un moment, il y a 8 hommes qui ont encerclé notre groupe mais nous avons réussi à monter dans un bus. Paris est la plus belle ville que j'ai visité jusqu'à maintenant.*

### Est-ce que tu avais regardé où se trouvait la Bretagne et Meillac avant de venir ?

*Oui, j'ai cherché Meillac sur Google Maps et j'ai tout regardé. Je croyais avoir trouvé la maison mais ce n'était pas la bonne. Quand je suis arrivé j'ai trouvé que Meillac c'était petit et je pensais qu'il y aurait un petit supermarché. Mais je me suis habitué, c'est très calme par rapport à Bogotà. Mais j'aime la vie ici. La Bretagne est très belle mais le climat « n'est pas terrible » j'ai très froid. Je suis allé au Mont Saint Michel, au Mont Dol, à Dinan et jusqu'à la pointe de Camaret. Les paysages et la mer, c'est très beau. J'aime aussi les maisons en pierre et celles du moyen-âge.*

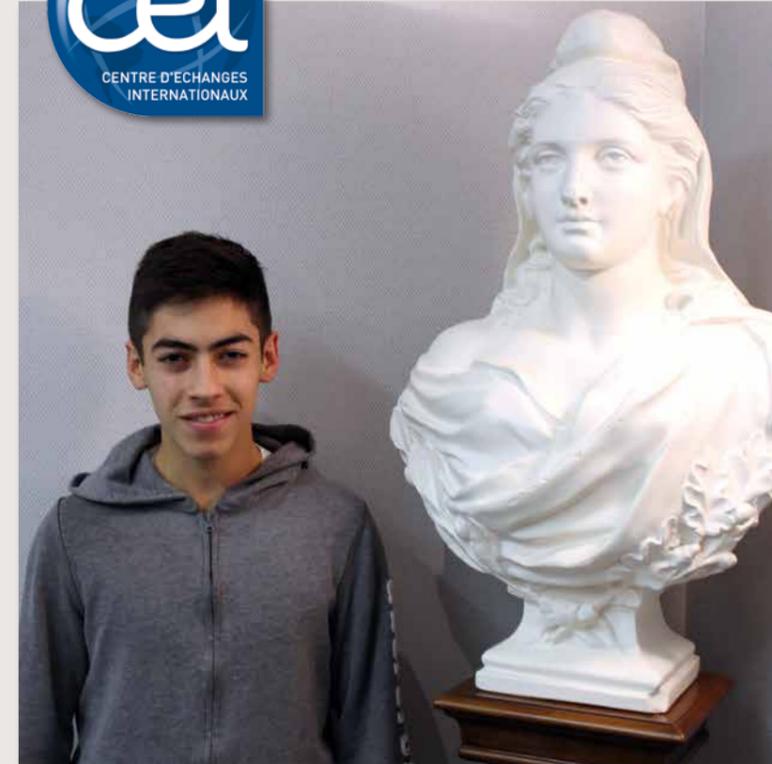


### Qu'est-ce qui t'a le plus étonné depuis ton arrivée ?

*La différence avec mes amis c'est qu'on ne se fait pas la bise et qu'en espagnol on se dit « vous » mais ce n'est pas le même « vous » qu'en français, je ne sais pas comment l'expliquer. Pour la cuisine aussi c'est différent. Nous on prépare des plats pour le midi et le soir. Ce que je trouve différent ici c'est qu'on a plus de temps pour faire les choses. A Bogotà, nous perdons beaucoup de temps à nous déplacer.*

### Tu es en classe de 3ème au collège Chateaubriand de Combourg. Comment se passe ta scolarité ?

*C'est trop bien, j'ai beaucoup d'amis. J'aime beaucoup le collège, les profs sont sympas. J'ai appris beaucoup de choses en histoire sur les guerres mondiales, Lénine, Staline, Léon Blum ou l'Etat Nazi. On apprend aussi ça en Colombie mais*



*ici j'ai mieux compris. J'ai été aux cérémonies du 11 novembre, j'ai été impressionné par les messieurs avec les médailles qui ont fait la guerre.*

*Après il y a eu les attentats. Ma famille s'est un peu inquiétée, j'ai reçu pleins de messages. Ils savaient que j'allais bien mais ils voulaient savoir si tout le monde allait bien, parce que tous mes camarades de classe sont répartis dans toute la France. Ce que j'ai compris c'est que c'est à cause de la religion, l'extrémisme, je ne sais pas... c'est terrible. J'espère que ça va s'arrêter.*

### Quel souvenir garderas-tu de ton séjour, qu'est-ce qui t'a plu ou moins plu durant ces 3 mois ?

*J'ai pu continuer à jouer au foot ici et ça m'a beaucoup plu mais le jeu est très physique. J'aime bien aller à l'entraînement à pied après l'école, je n'avais jamais fait ça avant. Le premier jour s'était un peu dur mais tout le monde était très gentil et je me suis fait des amis aussi dans l'équipe.*

*J'ai appris aussi la langue. Quand je suis arrivé, je comprenais très bien mais j'avais du mal à parler. Je pense que j'ai progressé. J'ai appris des expressions marrantes comme « oh la vache ! », vous dites souvent ça et je ne comprenais pas ce que ça voulait dire. Je me suis amusé à traduire en espagnol « oh la vaca ! » et en anglais « oh the cow ! », mais ça ne veut rien dire... j'aime bien dire ça !*

*Je n'ai pas vraiment de meilleur souvenir, ce qui m'a plu ce sont les rencontres que j'ai faites, je vais laisser des gens que j'aime beaucoup. Avoir des amis et une famille en France c'est bien. Je pense que j'ai appris beaucoup de choses, surtout à m'adapter, à essayer d'être organisé pour faire tout bien. J'aurai de bons souvenirs avec chaque personne.*

### Tu seras reparti en Colombie au moment de la parution de ce bulletin, est-ce que tu as un message à adresser aux habitants de Meillac ?

*Merci pour tout, j'aime beaucoup Meillac, j'espère revenir un jour.*

## Acca

La saison 2015-2016 s'est ouverte le 21 septembre par une battue aux sangliers et aux renards. Le temps magnifique a permis de réunir une trentaine de chasseurs et les 2 équipages, au repas organisé à la Ville Clérot.



A noter la date du **12 juin 2016** pour notre journée pêche et méchoui. On compte sur vous !

Les membres du bureau souhaitent à tous une très bonne année 2016

Le Président,  
Anthony Beauté

## A.M.A.P Attitude

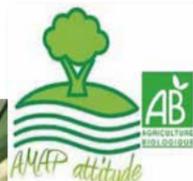
Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

L'association d'adhérents consommateurs propose chaque semaine sur votre commune des paniers de légumes biologiques

Adhérer à l'AMAP c'est s'engager dans une démarche de proximité permettant de privilégier le circuit-court et d'assurer aux consommateurs des produits frais, de qualité, sans excès d'emballage et respectueux de l'environnement. C'est soutenir notre maraîcher, Sylvain Marmignon, qui cultive sur 9 ha en plein champ (pomme de terre, chou rave, chou-fleur, chou pointu, radis noir, panais, oignons, échalotes, céleri rave, courges diverses et variées, etc.) et sur 2000 m<sup>2</sup> de tunnel (tomates, courgettes, poivrons, aubergines, concombres, épinards, basilic, mâche, etc.).

Toute la production de Sylvain Marmignon est certifiée AB, et est destinée exclusivement aux adhérents de l'Amap. Il est également possible de commander des œufs bio et, à partir du printemps 2015, des petits fruits seront proposés en auto-cueillette aux amapiens.

Pour nous rejoindre, adhérez à l'association et engagez-vous sur une période de 6 mois ou 1 an pour 1 panier hebdo ou 1 panier quinzaine.



Aujourd'hui plus de 100 adhérents ont rejoint l'AMAP Attitude ; il est possible de venir nous voir et se renseigner durant les jours de distribution ou en prenant contact avec Sylvain.

Distribution des paniers de **18h30/19h30** sur les communes de :

- **ST DOMINEUC** - Salle polyvalente chemin du canal **le Lundi**
- **MINIAC MORVAN** - Espace Bel Air **le Mercredi**
- **MEILLAC** - 17, r Melle de Vautenet (ancienne école privée) **le Jeudi**

**Contact :** Sylvain Marmignon, Le Haut de la Lande  
35270- BONNEMAIN - Tél. 06 82 80 67 97  
amap.attitude@yahoo.fr  
Amap.attitude.over-blog.com

**BONNE ANNEE 2016 A TOUTES ET TOUS**

## APEEP de Meillac L'asso des parents qui bougent pour nos enfants



L'Association des Parents d'Élèves de l'École Publique a tenu son assemblée générale le 25 septembre dernier. Le bureau se compose de Nathalie Périaux – Présidente, Arnaud Horvais – Vice Président, Karine Rabolion – Trésorière, Sébastien Lebret – Trésorier Adjoint, Elodie Corvaisier – Secrétaire, Nathalie Despres – Secrétaire Adjointe et 3 membres Benoit Cossé, Emmanuel Chartier, Raphaël Gamand.

Les différentes manifestations sont reconduites, nous vous donnons rendez-vous :

- samedi 5 mars : carnaval
- dimanche 27 mars : concours de pêche et chasse à l'œuf à l'étang du bourg
- dimanche 19 juin : repas et fête de l'école

Une vente de gâteaux est également organisée chaque mercredi midi avant les vacances scolaires.

Pour l'année scolaire 2014/2015, l'APEEP a financé 3 sorties cinéma par classe, 2 sorties à Brocéliande et une sortie à l'école de Bothoa (école des années 1930). Nous avons également acheté du matériel pour les cours de sport (Trampoline, poutre, tapis...).

A Noël, nous avons invité le Père Noël à venir distribuer quelques cadeaux dans les classes et un spectacle a été offert aux enfants.

Plusieurs sorties sont déjà programmées pour les différentes classes sur cette nouvelle année. Nous espérons donc que vous continuerez à répondre présents lors de nos animations.

Nous remercions d'ailleurs particulièrement les entreprises de la commune pour leur soutien et les parents d'élèves qui ont été nombreux à se mobiliser.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Nous vous souhaitons une belle année 2016 !

A bientôt, **L'équipe APEEP**

Toutes les informations sur l'APEEP sont sur notre site :  
<https://apeepmeillac.wordpress.com/>

## BASKET-CLUB DU LINON

Le Basket Club du Linon est une association regroupant les clubs de Meillac et de Pleugueneuc. Ce regroupement permet de pouvoir proposer des équipes à tous nos joueurs selon leur âge.

Depuis l'année dernière, en comptant les licenciés des 2 clubs, nous avons atteint la barre des 200 licenciés. Cette année nous avons 15 équipes engagées en championnat départemental, à partir des U9 jusqu'aux séniors. Nous avons eu une augmentation du nombre de jeunes en U11 et nous avons donc 5 équipes engagées en championnat (2 équipes filles et 3 équipes garçons).

Nous organisons différents événements pendant l'année comme un pot d'accueil aux licenciés en début de saison, un tournoi de Noël, notre repas annuel ainsi que le tournoi des familles en fin de saison.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à aller sur notre site internet en tapant : Basket club du Linon. N'hésitez pas également à venir encourager nos équipes le week end !!

Nous tenons à remercier les mairies qui nous ont mis nos salles aux normes fédérales, pour les changements de lignes du terrain. Ainsi que l'office pour la mise à disposition de leur cadre basket Véronique Perrin. Mais surtout un grand merci à tous nos bénévoles qui donnent du temps pour les entraînements, les permanences de table et d'arbitrage, la mise en place des différents événements !!

**Dates à retenir :**

- 20 février 2016 : repas annuel du club
- juin 2016 : assemblée générale et tournoi des familles (lieu à définir)

Le Bureau

## Anciens combattants CATM

Comme chaque année, le 11 novembre, les anciens combattants et citoyens de la paix ont commémoré l'armistice à l'occasion du 97<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale.

Après un dépôt de gerbe au monument aux morts, le président a lu le message de l'union française des anciens combattants qui rappelle que la France a eu pendant les 4 années de guerre :

- 1 400 000 morts
- 740 000 invalides
- 3 000 000 blessés
- Et des centaines de milliers de veuves et d'orphelins.

Le Maire a fait un discours et a lu le message du Ministre des Anciens Combattants. Une minute de silence en hommage aux morts a été observée suivie de l'hymne nationale.

## Club de la Bonne Entente MEILLAC

L'Année 2015 se termine et nous avons une pensée toute particulière pour nos malades et ceux qui nous ont quitté Monsieur Emile HARAND.

**Le Bureau est composé :**

Présidente d'honneur	Madame PIGEARD, Annick
Présidente	Madame PLIHON, Yvonne
Vice Président	Monsieur RONCIER, Daniel
Secrétaire	Madame GUERY, Marie-Annick
Secrétaire Adjoint	Madame HARAND, Madeleine
Trésorier	Monsieur WILLOT, Michel
Trésorier Adjoint	Monsieur LHERMITTE, Guy
Membres:	Madame ARRIBARD, Renée
	Madame GOUDRE, Jeanine
	Madame POREE, Yvette
	Madame LEGENDRE, Joséphine
	Madame HOMO, Rachel

Le repas Cantonal du Club s'est déroulé à St Pierre de PLESGUEN dans une ambiance conviviale avec un excellent repas.



Le Club remercie la municipalité pour l'aide apportée au Club. Prochaine Activité : L'Assemblée Générale le Jeudi 7 Janvier 2016.

Tous nos Voeux de Bonne et Heureuse Année à tous pour 2016.



De nombreux enfants de l'école étaient présents et 7 d'entre eux ont lu les noms des 30 hommes de Meillac morts pour la France en cette année 1915.

Cette cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur offert par la Mairie au café « Le Saloon ».

La prochaine assemblée générale est fixée au Samedi 23 Janvier 2016 à 11h00 au Restaurant « La Drolonnerie » avec paiement des cotisations 2016.

## Comité d'Animation

Les membres du Comité d'Animation de Meillac vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2016.

En ce début d'année, c'est l'occasion de remercier les membres, les bénévoles, partenaires ainsi que la municipalité pour l'aide apportée aux manifestations qui ont animé la commune :

- Concours de pêche du 19 Avril
- Fête de la Musique du 18 Juin
- Fête des Reliques du 22 et 23 Août
- Asti Even du 19 et 20 Septembre
- Fest Noz du 28 Novembre

Pour l'année 2016, nous vous réservons d'autres manifestations :

- Fête de la Musique les 11 et 12 Juin
- Fête des Reliques les 20 et 21 Août
- Fest Noz en novembre.

Bonne et heureuse année 2016 à toutes et à tous.

Le Bureau.



## FC Meillac Lanhelin Bonnemain Bilan de fin de saison



Le club du FC MEILLAC LANHELIN BONNEMAIN a repris le chemin de la reprise début août 2015, avec un programme d'entraînements assez dense et une journée passée à l'accrobranche afin que les recrues fassent connaissance.

Le club a démarré la saison avec 3 équipes seniors (D1, D3, D5), une équipe vétérans ; ainsi que les jeunes en association avec COMBOURG pour les U15 et U17, et le club de ST PIERRE pour le foot animation.

Dans la foulée de la reprise, les trois équipes seniors se sont vues remettre les nouveaux maillots. Cet équipement a été remis en présence de notre sponsor principal, INTERMARCHÉ à COMBOURG, représenté par M BALOGÉ. La presse locale et la municipalité étaient présentes lors de cette manifestation, qui a eu lieu à MEILLAC.

La saison a également commencé sur le plan des manifestations, puisque nous nous sommes réunis pour notre repas annuel, qui a eu lieu le 7 novembre 2015 à LANHELIN. La soirée a réunie 150 personnes, férues ou non de ballon rond.

Sous réserve de parution du bulletin avant ces dates ; nous vous communiquons les dates des prochaines manifestations :

- 29 mai 2016 : assemblée générale du club, à BONNEMAIN
- 18 juin 2016 : tournoi de palets breton à MEILLAC,

Nous vous invitons à nous rejoindre et vous épanouir au sein du club. Venez nous retrouver sur les terrains, ou bien pour un premier contact, sur notre site internet :

<http://fcmeillaclanhelinbonnemain.footeo.com/>

Et sur le site du groupement jeunes :

<https://sites.google.com/site/gjbrfoot35/>

**BONNES FETES DE FIN D'ANNEE.**

Le Comité du FCMLB

## Association le Foyer Rural

Le Foyer Rural depuis sa création dans les années 50, continue d'animer la commune et essaie de varier ses manifestations pour attirer toutes les tranches d'âge.



Les 15 membres du conseil d'administration répondent toujours présents aussi bien pour les réunions que pour aider avant et après chaque manifestations et c'est grâce à ce bénévolat que nos manifestations sont réussies.

Les repas choucroute – cochon grillé et banquet sont un régal et le repas chantant de fin d'année reçoit un énorme succès.

Pour l'excursion annuelle nous sommes contents de pouvoir remplir notre car et nous étudions très sérieusement les propositions des agences pour faire le bon choix. En 2015 nous étions à Morlaix et nous avons découvert une belle ville et sa baie.

Pour nos bals, nous continuons d'en faire 3 ou 4 par an avec moins de danseurs mais dans une ambiance familiale.

Pour 2016, vous trouverez les différentes dates de nos manifestations sur l'agenda de la commune. Venez au Foyer Rural pour vous divertir.

**Que la nouvelle année vous apporte la santé et beaucoup de joies.**

Pour l'Association  
La Présidente, **Raymonde Massot**

## Association Gymnastique d'entretien Meillacoise

La saison 2014-2015 s'est achevée sur un bilan positif avec 40 adhésions réparties sur les 2 séances proposées en matinée et soirée.

Nous félicitons les adhérentes motivées et assidues tout au long de la saison.



A l'occasion de l'assemblée générale fin mai, Christine ROGER, présidente sortante, a souhaité passer la main et c'est Annie LE GARREC, secrétaire, qui a pris ses fonctions, accompagnée de Monique LARCHER au poste de trésorière.

Le nouveau bureau salue le dévouement et l'investissement de Christine pendant plus de 20 ans à la tête de l'association pour son maintien dans le paysage associatif de la commune. Le bureau remercie également la municipalité pour son soutien moral et financier.

Depuis le 8 septembre la saison 2015-2016 a débuté avec le retour des aficionados mais aussi la venue de nouvelles personnes en matinée et soirée.

Une nouvelle animatrice Sophie SORAIS, diplômée d'état nous donne du peps le **mardi soir de 20h à 21h**

Le **jeudi matin de 10h30 à 11h30**, c'est Paskaline ROYER, fidèle animatrice sportive qui anime la séance ;

Elles nous dispensent pendant une heure, du renforcement musculaire, du gainage, de la coordination et des étirements, avec ou sans accessoires.

Tout au long de l'année, les personnes intéressées peuvent nous rejoindre, les 2 premières séances sont gratuites.

**A toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année**

RDV à la Salle Omnisports route de Bonnemain le mardi soir et le jeudi matin  
Modalité d'inscription : 1 séance/hebdo = 80€ - 2 séances/hebdo = 110 € + Le certificat médical

Contact : [gym.meillac@gmail.com](mailto:gym.meillac@gmail.com)

Tél. 02 99 73 05 23 ou 06 59 17 61 72

## La Médiathèque

Horaires :

- Mercredi 10h00 – 12h30 17h00 – 18h30
- Vendredi 16h00 – 18h00
- Samedi 10h00 – 12h15



Les bénévoles continuent de vous accueillir sur ces horaires. Nous aurions aimé pouvoir modifier ces heures d'ouverture et vous offrir encore plus de service et de convivialité. Etre à votre écoute et vous faire découvrir d'autres univers tout le mercredi après-midi et plus tard les mardis et vendredis soirs. Faites-nous part de vos envies, de vos coups de cœur, de vos « tout ce que vous voulez ».

Nous avons un large choix de nouveaux livres et DVD récemment achetés ou échangés à la MDIV. Mais peut-être voulez-vous autre chose ? Alors, Dites-le nous. Pas de timidité ! Nous vous proposons divers abonnements de magazines pour petits et grands.

Et toujours les DVD, Une nouvelle collection arrive. Soyez prêts !

Notre partenariat avec la Ludothèque nous permet de proposer des animations à nos jeunes lecteurs et leurs parents. Vous qui êtes déjà venus, vous l'avez constaté : nos animations rencontrent un vif succès, entre 35 et 40 participants en moyenne.

■ Octobre 2015 : « Miam-Miam »

■ Juillet 2015 : « La mer »

N'hésitez pas à pousser la porte de la médiathèque, vous aussi les Séniors et les Ados que nous attendons encore plus nombreux, avec la lecture on ne s'ennuie pas.

**Merci à vous tous pour votre fidélité**

## Moto Club Meillacois



Enzo SAINTILAN  
piloter école de conduite MC Meillacois

L'association Moto Club Meillacois existe depuis 1986. Évoluant aujourd'hui sur le terrain de motocross au lieu-dit le Chêne février, route de Combourg, les bénévoles et membres de l'association mettent tout en oeuvre pour accueillir les pilotes de motocross de la fédération UFOLEP dans les meilleures conditions.

Avec une cinquantaine de licenciés, le club ouvre aux pilotes une des quatre écoles de moto labellisée UFOLEP existant en Ille et Vilaine.

Pour la saison 2014/2015 écoulée, nous avons accueilli le 30 août dernier, près de 250 pilotes de toute la Bretagne au cours de notre

épreuve du Trophée de Bretagne UFOLEP et notamment la championne de France Féminine UFOLEP 2015 Mille Florence Barbu, MC La Motte (22).

Retrouvez notre actualité sur la page Facebook du club [www.facebook.com/Moto-club-meillac-525248774239207/?fref=ts](http://www.facebook.com/Moto-club-meillac-525248774239207/?fref=ts), par téléphone au 02.99.73.29.61 ou 06.61.89.38.24, ou par mail [mcmeyllac@gmail.com](mailto:mcmeyllac@gmail.com)

Cordialement, **Karine LEMUR**

## Association Communale de Pêche Meillacoise



L'année écoulée a vu le nombre de pêcheurs adhérents à l'association nettement augmenter. C'est à ce jour, près de 230 pêcheurs qui se retrouvent autour des étangs de la commune. Nous espérons que les

étangs le long de la rue de la Fontaine seront bientôt ouverts à la pêche, cela nous permettra de disposer d'un lieu supplémentaire pour agrémenter notre loisir. Les étangs seront fermés du 15 décembre 2015 au 1er mars 2016. L'assemblée générale aura lieu le 7 février 2016 et nous vous attendons nombreux.

**Sur ces quelques mots, l'ensemble du bureau et moi-même, vous souhaitons une année 2016 pleine de richesses.**

Le Président, **Pascal RENARD.** 17



## Les actualités du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne

Le 6 octobre 2015, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne a officiellement été approuvé par arrêté préfectoral, après avoir été validé à l'unanimité par la Commission Locale de l'Eau (CLE) le 16 septembre 2015 à St Benoît des Ondes.



Les membres de la Commission Locale de l'Eau, en présence de M. le Sous-préfet de Saint-Malo, le 16 septembre 2015 à St Benoît des Ondes, lors de l'adoption du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne.

Lancée il y a presque 10 ans, l'élaboration du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne est le fruit d'un important travail de concertation au cours duquel représentants des collectivités, des usagers de l'eau et des services de l'Etat se sont régulièrement réunis pour définir ensemble des objectifs et des mesures de gestion adaptés aux enjeux locaux : partage de la ressource en eau, amélioration de la qualité des eaux douces et littorales, communication sur les économies d'eau, préservation des zones humides, mise en place d'un observatoire de l'eau...

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 28 mai au 29 juin 2015 sur les 41 communes du bassin versant, les commissaires enquêteurs ont donné un avis favorable au projet de SAGE, assorti de quatre recommandations. Lors de la séance plénière du 16 septembre 2015, à St Benoît des Ondes, les membres de la CLE ont examiné le rapport et les conclusions de la commission d'enquête, et ont apporté les dernières modifications au projet de SAGE. Puis, la CLE a adopté le projet final de SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne à l'unanimité.

La commission d'enquête a souligné dans son rapport que l'élaboration du SAGE a permis aux acteurs locaux réunis au sein de la CLE d'exprimer leurs attentes et motivations et de définir un projet avec des objectifs partagés sur un territoire présentant des intérêts économiques et environnementaux divergents voire contradictoires. Avant l'émergence du projet de SAGE, aucun projet ou structure en place n'avait encore fédéré les acteurs locaux autour des enjeux de l'eau et des milieux aquatiques à cette échelle.

Cette approbation ne représente pas la fin du processus mais bien le démarrage d'une étape essentielle : la mise en œuvre concrète des objectifs et dispositions du SAGE. Le schéma décline à travers 68 dispositions les actions à mener dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.

### Où consulter le SAGE ?

Une fois approuvé, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux est consultable dans chaque mairie du territoire. Il se compose :

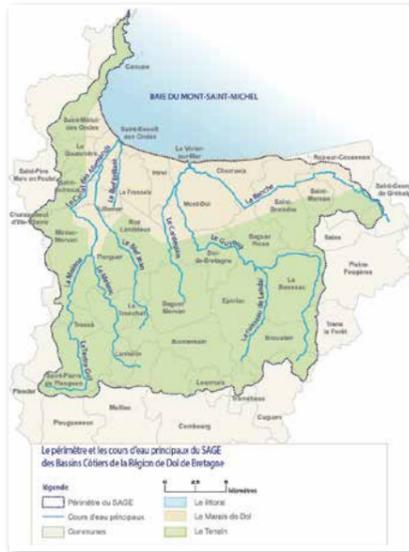
■ Du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques (PAGD), opposable aux décisions administratives.

Il définit les objectifs du SAGE et évalue le coût de leur mise en œuvre.

■ Du Règlement, opposable aux tiers et à l'administration. Il renforce et complète certaines mesures prioritaires du PAGD par des règles.

De plus, suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 28 mai au 29 juin 2015, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête peuvent être consultés en mairie jusqu'au 29 juin 2016.

Les documents du SAGE sont aussi consultables sur le site [www.sage-dol.fr](http://www.sage-dol.fr) ou sur [www.gesteau.eaufrance.fr](http://www.gesteau.eaufrance.fr).



### En quoi le SAGE concerne-t-il les citoyens ?

Le SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne définit les conditions acceptables d'un équilibre durable entre protection des milieux aquatiques et satisfaction d'usages. Son objectif est de satisfaire les besoins en eau de tous sans porter atteinte à l'environnement. Ainsi, les thématiques qu'il aborde nous concernent tous au quotidien :

- disposer d'une eau potable tout au long de l'année,
- déguster des produits du terroir et de la mer de qualité,
- pouvoir pratiquer des activités comme la pêche à pied en Baie du Mont Saint-Michel,
- pêcher en rivière,
- se baigner sur les plages du littoral,
- ...

Chacun sait que l'eau n'est pas un bien inépuisable. De nombreuses activités économiques en dépendent fortement (agriculture, conchyliculture, activités de loisirs...). Le maintien de ces activités dépendra de la volonté de chacun à se mobiliser à travers ses actions.

**Besoin d'infos, remarques à apporter, contactez la cellule d'animation du SAGE :**

Commission Locale de l'Eau du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne

Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol) – Pépinière d'entreprises Synergy8 – PA Les Rolandières – rue de la Rouelle 35120 DOL DE BRETAGNE

Tél : 02.99.80.19.84 - [contact@sage-dol.fr](mailto:contact@sage-dol.fr)

Retrouvez toutes les informations sur le SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne sur [www.sage-dol.fr](http://www.sage-dol.fr)



## NEWSLETTER

Novembre - Décembre 2015

### VIE DE LA MAISON DES SERVICES

#### Newsletter n°1

#### LES INFOS PRATIQUES

#### Horaires d'ouverture & Accueil

- Lundi : 9h - 12h30 / 14h - 17h  
Vanessa André
- Mardi : 9h - 12h30 / 14h - 17h  
Claudie Arribard
- Mercredi : 9h - 12h30 / 14h - 17h  
Claudie Arribard
- Jeudi : 9h - 12h30 / 14h - 17h  
Vanessa André
- Vendredi : 9h-12h30 / 14h- 16h30  
Vanessa André

#### Changement de permanences

- AJU / avocats : 2ème et 4ème lundi du mois
- Femmes Solidaires : 3ème jeudi du mois de 14h30 à 16h30

**Maison des Services**  
3 rue de la mairie - Combourg  
02 23 16 45 45  
[maison-des-services@bretagneromantique.fr](mailto:maison-des-services@bretagneromantique.fr)  
[www.bretagneromantique.fr](http://www.bretagneromantique.fr)

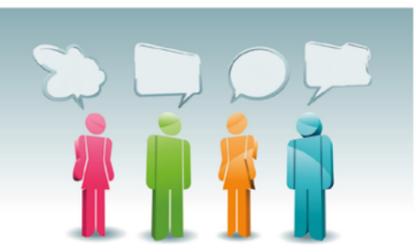


#### Accueil - Maison des Services

Vanessa André assure depuis le 24 août l'accueil de la Maison des Services, en remplacement d'Elodie Boucher.

#### Résultats du questionnaire de satisfaction

Un questionnaire diffusé d'avril à juin 2015 par les agents d'accueil et les partenaires auprès des usagers de la Maison des Services : 136 questionnaires ont ainsi été retournés.



- **Rappel des objectifs** : mieux connaître le besoin des usagers et améliorer les services
- **Profil des usagers**
  - 38% des usagers ont entre 35 et 49 ans
  - 31% sont des demandeurs d'emploi et 22% sont des employés
  - 86 % résident sur la Communauté de communes dont 38% sur Combourg
  - 34% du public a connu la Maison des Services suite à une rencontre avec un partenaire,
  - 19% par le bouche à oreille
  - 17% du public a été orienté par les professionnels du territoire (CDAS, CCAS, banque...)
- **Les usagers souhaiteraient bénéficier**
  - Pour 19% de la présence d'associations de consommation
  - Pour 14% d'un point information transport
  - Pour 12% d'un point information logement
- **Avis général**  
71% des usagers sont satisfaits des services (accueil, permanences...)



Mis en place en avril 2015 par le Point Information Jeunesse et le Relais Parents Assistants Maternels de la Communauté de communes, il comprend aujourd'hui 27 baby-sitters.

Ce sont aussi 25 familles qui ont déjà fait appel au réseau depuis sa création et 9 baby-sitters qui ont participé à un temps d'informations sur l'accueil des tout-petits (0-3 ans).

## LE POINT RELAIS EUROPE



La Communauté de Communes a acquis des **mallettes pédagogiques**, créées par la Maison de l'Europe, pour les mettre à la disposition des communes dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires ou des accueils de loisirs.

L'objectif est de **faire découvrir la culture européenne en s'amusant**.

## INFOS PARTENAIRES

### Pour un covoiturage solidaire et engagé : Ehop Solidaires

L'objectif d'Ehop Solidaires est de mobiliser des salariés allant au travail en voiture pour covoiturer ponctuellement des personnes en situation de retour vers l'emploi ou la formation.

Inscrivez-vous en tant que conducteur solidaire :

- Pour aider une personne à rejoindre un emploi ou une formation ;
- Parce que solidaire ne veut pas dire gratuit et que le covoiturage (même ponctuel) vous permettra de réduire vos frais de transport ;
- Parce que solidarité rime avec convivialité ;
- Parce que cela ne coûte rien et que cela peut apporter beaucoup.

Plus d'infos sur [www.ehop-solidaires.fr](http://www.ehop-solidaires.fr) ou par mail à [contact@ehop-solidaires.fr](mailto:contact@ehop-solidaires.fr)



## ACCES PUBLIC À INTERNET

Cet espace, équipé de 5 postes informatiques, permet au public d'accéder gratuitement à Internet et aux outils de bureautique.

Les inscriptions se font auprès du personnel d'accueil de la Maison des Services.



Les ordinateurs sont accessibles durant les heures d'ouverture de la Maison des Services

## ANIMATIONS / EXPOSITIONS

Les 16, 17 et 18 novembre de 10h à 12h et de 14h à 16h, en partenariat avec le CDAS de Combourg, la Maison des Services propose au public 3 journées dédiées à l'énergie

### Au programme :

- « Eco et Gaspillo » : animation ludique et pédagogique sur les économies d'énergie et informations sur les réductions de tarifs avec EDF-solidarité
- Apprendre à mieux comprendre sa facture d'électricité et gaz naturel avec EDF
- Conseils, astuces et idées de petits travaux pour corriger les déperditions de chaleur et faire des économies d'énergies avec l'espace-info énergie de Bretagne qui propose aussi d'analyser vos devis gratuitement et de manière indépendantes.



GRATUIT

## SMICTOM d'Ille et Rance

DU NOUVEAU DANS LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016, les circuits de collecte changent mais vos ordures ménagères seront toujours ramassées 1 fois par semaine. Dorénavant, le jour de collecte des ordures ménagères sur MEILLAC se fera **le jeudi**.



Cependant pour certains villages : « Le Plessis Margat », « Le Bignon », « La Sédouinière », « Le Parc », « Les Rochers Blancs », la collecte s'effectuera **le lundi**.

Pour les autres villages : « Les Rochers Monniers », « Le Bourgneuf », « Le Moulin du Haut Bourgneuf », « L'Épine du Réhée », « La Mussière », « Le Moulin du Bas Bourgneuf », « La Ville Ory », « Le Derotée », « La Fosse », « La Drolonnerie », « La Cochardière », « Le Bourgée », « La Ville Hamon », « Le Rocher Roland », « Les Barres », « La Hunaudière », « La Boulais », « La Guilmoterie », « Les Planches », la collecte des ordures ménagères se fera **le mardi**.

Enfin, le ramassage de vos déchets recyclables se fera toujours 1 fois tous les 15 jours. Un calendrier définitif du tri sélectif sera disponible en Mairie pour le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

## Les dates des collectes de sang de l'année 2016 :

### A NOTER sur vos agendas :

- le lundi 15 février 2016
- le lundi 18 avril 2016
- le lundi 04 juillet 2016
- le lundi 26 septembre 2016
- le lundi 05 décembre 2016

Toutes ces collectes auront lieu à l'espace Malouas à Combourg de 10h à 13h et de 15h à 18h30.



## L'état civil

(du 01/06/2015 au 13/11/2015)

### NAISSANCES

POUSSIN Soléna,	née le 11 Juillet
LABARBE Gabriel,	né le 12 Juillet
DRAGON Lubin,	né le 16 Juillet
ROULIER Léna,	née le 15 Août
SAUNEUF Adrien,	né le 22 Août
BERHAUT Adrien,	né le 09 Septembre
LEGENDRE Prune,	née le 17 Septembre
LECOQ Gabriel,	né le 30 Septembre
RENIER Anatole,	né le 16 Octobre
CORBEL Nina,	née le 22 Octobre
GILET Mathieu,	né le 22 Octobre
MAHFOUD Maryam,	née le 29 Octobre
REVAZÉ Milo,	né le 2 Novembre

### MARIAGES

LAMORIL Pierre et PESTEL Isabelle,	le 25 Juillet
BOURGEAULT Alexandre et BOUFFARÉ Agathe,	le 25 Juillet
LACOMBE Jean et BLAIN Emilie,	le 04 Août
MAZURIER Rodolph et LEPRIZÉ Virginie,	le 05 Septembre
GUYOT Erwan et JOUBREL Caroline,	le 12 Septembre

### DÉCÈS

CORVAISIER François,	décédé le 18 Août
HORVAIS Colette Veuve ELOY,	décédée le 07 Septembre
BRIATTE Marie-Claude,	décédée le 10 Septembre
ROUAULT Antoine,	décédé le 19 Octobre
DELEINE Marie Veuve CORVAISIER,	décédée le 19 Octobre

100% Meillac - L'Info qui nous rassemble. Bulletin municipal de la Ville de Meillac. Rédaction : Commission communication. Crédits photos : Mairie de Meillac et Eric Goron. Création, réalisation et impression : Imprimerie de l'Horloge - 22100 LANVALLAY Tél. 02 96 39 12 26. Tirage : 830 exemplaires. Distribution : La Poste.

## Histoire et Patrimoine

**V**ous avez pu vous en rendre compte depuis le début de cette rubrique, Meillac est une commune dont l'histoire et le patrimoine sont riches. Dans ce numéro, nous vous proposons un petit tour de la commune, au début du moyen-âge, au temps des premières fortifications, à la recherche des mottes castrales.

Ce nouveau type de fortifications apparaît vers l'an mil. Il est constitué d'une éminence naturelle ou artificielle de terre en forme de tronc de cône (ou de cône tronqué) entouré d'un fossé. Ce tertre était surmonté d'une tour fortifiée en bois, rarement en pierre. En périphérie s'étend une enceinte de taille plus importante délimitée par un talus et un fossé que l'on appelle basse-cour.

La motte castrale fût manifestement un instrument de conquête du pouvoir militaire, économique et politique. Elle a permis une occupation du territoire. Mais sa première fonction est clairement celle du logement car une construction en bois n'exclut pas un certain confort d'aménagement. Elle jouera ensuite un rôle important dans la conquête agraire et l'expansion économique de l'époque, en favorisant les défrichages et la construction de nouveaux villages.

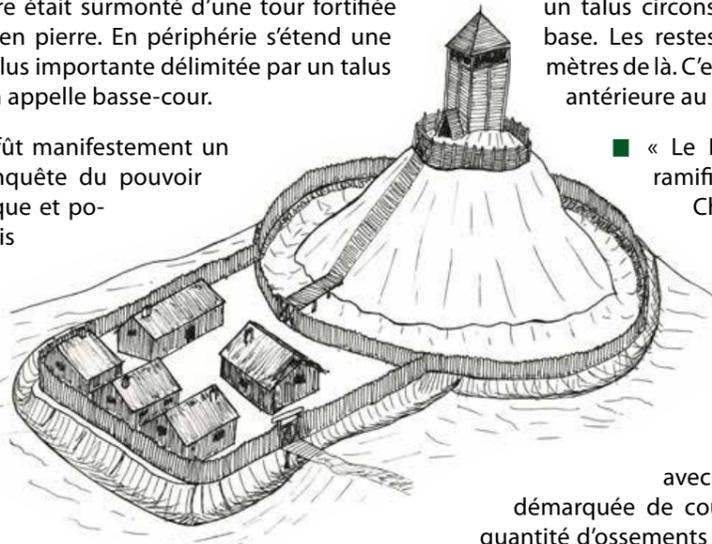
### En Ille-et-Vilaine, on en dénombre 280 et à Meillac 4 :

■ Au lieu-dit « La Motte », une motte circulaire est située actuellement au milieu d'un étang récemment créé. Autrefois elle était entourée d'un fossé inondé par les eaux du petit ruisseau venant du village de « La Motte » à 100m au sud. Le cadastre de Meillac nomme cette motte « butte seigneuriale ».



■ A « La Ville d'Ahaut », une motte parfaitement circulaire, creuse en son centre, d'un diamètre d'environ 40 mètres, est couronnée d'un talus large d'environ 10 mètres et d'une hauteur de 2 à 3 mètres à partir du fond des fossés en partie inondés. Aujourd'hui, la motte se trouve dans un taillis, à 500 mètres du village du « Plessis Margat ».

■ Au « Tertrais », on voit entre le village et l'étang voisin, une butte haute d'environ 12 mètres et entourée de douves. Son sommet forme une cuve de 1,5 mètres de profondeur, un talus circonscrit la butte à quelques mètres de la base. Les restes d'un deuxième talus existent à 100 mètres de là. C'est l'importante assiette d'une forteresse antérieure au XIIème siècle.

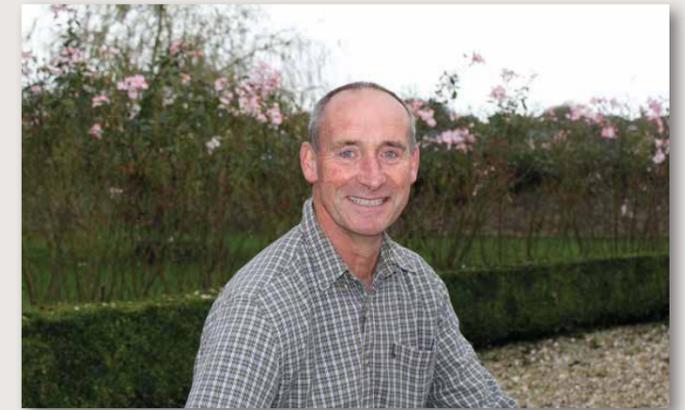


■ « Le Pont Saint-Pierre » est situé sur une ramification du Linon en direction de La Chapelle Aux Filtzméens. A proximité, une motte ou un tumulus, qui n'est pas entouré de douves, a un diamètre de 22 mètres à sa base, 5 mètres à la plateforme et 3 mètres de hauteur. Il est parfois appelé « la butte aux fées ». Un instituteur y a pratiqué des fouilles en 1879 et y a découvert une couche de terre brûlée avec en son milieu une zone parfaitement démarquée de couleur brune, renfermant une grande quantité d'ossements à l'état de fragments très friables, ainsi que quelques fragments de poteries et de pierres ayant servies à l'action du feu.



Sources : « Les mottes médiévales d'Ille et Vilaine », Michel Brand'honneur - « Les mottes castrales de l'arrondissement de Saint-Malo », Philippe Lanos, Edité par le CeR.A.A. (Centre Régional Archéologique d'Alet)

## Jacky Nobilet, Adjoint Technique 1<sup>ère</sup> classe



■ Arrivé à Meillac en 1991, quel a été votre parcours professionnel ?

Au tout début de ma carrière j'ai été paysagiste dans le privé pendant 2 ans. Puis j'ai travaillé pendant 15 ans à l'entretien des espaces verts à l'OPAC35 (aujourd'hui Neotoa). Enfin, j'ai eu la possibilité d'être embauché à la commune il y a 25 ans pendant lesquels j'ai été amené à accomplir des tâches très variées. Aucune journée ne se ressemble et été comme hiver j'interviens tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Le réseau d'assainissement par exemple doit être contrôlé 2 fois par semaine, les bâtiments communaux nécessitent un entretien courant régulier. Que ce soit dans les vestiaires de foot, la salle de sport ou à l'école, il y a toujours un néon ou un joint à changer.

Les espaces verts demandent également d'être suivis, le terrain de foot est tondu, aéré, roulé, tracé une voir deux fois par semaine à la belle saison. Jusqu'à récemment, le fleurissement du bourg était réalisé 2 fois par an. On plantait entre 700 et mille plantes par an. Aujourd'hui, le contexte change et dans un souci d'économie, nous avons remplacé ces plans par des vivaces qui restent en place sur une plus longue durée. Cela fait des économies à l'achat mais aussi à l'entretien, en main-d'œuvre et en eau.

Dans les espaces verts, il y a aussi les 4 étangs de la commune où l'on passe le rotofil et le broyeur régulièrement. Toutes les haies bocagères qu'il faut élaguer. On transforme alors les déchets verts en copeaux que l'on réutilise en paillis sur ces mêmes haies. Rien que cette année, nous avons créé 130m de haie bocagère. Nous en avons plus de 600m à entretenir.

■ Quelles évolutions ont marqué votre métier au fil des années ?

Il y a eu des évolution matérielles bien sûr et de ce côté nous sommes bien équipé. Les différentes municipalités nous ont toujours permis d'avoir le matériel adapté au travail demandé. Cela permet aussi d'améliorer la sécurité et j'ai vu les méthodes de travail se simplifier et devenir plus efficaces.

Depuis quelques temps, les mentalités et la législation changent. Nous avons par exemple l'objectif du « Zéro phyto » pour 2016. A partir de maintenant le désherbage

chimique s'est terminé ! Nous n'utiliserons plus aucun produit polluant pour désherber. Il y a un projet d'achat mutualisé avec plusieurs communes, d'une machine à désherber à l'eau chaude.

C'est vrai que ce métier nous amène à faire plus attention à l'environnement à tous les niveaux. Depuis très récemment, nous avons réfléchi à une recherche d'équilibre entre le végétal et le minéral, très présent dans le bourg. En pied de mur, dans les jardinières, au cimetière, autour de la mairie ou de l'église, des nouveaux espaces permettent de laisser plus de place au végétal. Nous poursuivrons cette démarche en 2016 avec d'autres créations.

■ Quels sont les différents aspects de votre métier, ceux que vous aimez le plus et le moins ?

Ce qui me déplaît beaucoup ce sont les incivilités, les crottes de chiens, les déchets verts ou les poubelles qui sont laissées par des gens irrespectueux du travail des autres, ça me contrarie souvent. Mais ce qui m'est le plus difficile, ce sont les interventions au cimetière. Voir les familles que je connais dans la peine, c'est toujours une épreuve, mais c'est aussi indispensable parce que c'est dans ces moments là qu'il faut être présent pour les gens.

Ce que je préfère et qui m'a toujours motivé, c'est le côté créatif du métier, la mise en place de nouveautés, de nouveaux espaces verts. J'aime aussi cette période de fêtes où l'on installe les décorations de Noël, l'ambiance devient plus chaleureuse. On a envie de faire plaisir aux gens. D'une manière générale c'est aussi un aspect qui me plaît. On est là pour rendre service aux habitants et à la commune, lui donner une bonne image, d'accueil et de propreté.

Avec le temps, on a une certaine proximité avec les habitants et je remercie toutes les personnes qui contribuent à ce résultat. C'est important d'avoir leur aide et leur reconnaissance. On n'a pas les mêmes moyens que dans les grandes villes mais on arrive quand même à faire de belles choses et j'espère les poursuivre encore quelques temps.

# Les classes 5

